

## **Bureau International Catholique de l'Enfance (B.I.C.E)**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

70, boulevard Magenta

75010 Paris

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2016

## **Bureau International Catholique de l'Enfance (B.I.C.E)**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901  
70, boulevard Magenta  
75010 Paris

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2016

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Bureau International Catholique de l'Enfance (B.I.C.E), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 6 juin 2017

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY

Bureau International Catholique de l'Enfance

BILAN au 31 décembre 2016 en Euros

ACTIF	PASSIF					
	31/12/16		31/12/15		31/12/16	31/12/15
	Brut	Amort/prov.	Net	Net		
<i>Actif immobilisé</i>						
Logiciels	25 950	9 851	16 099	24 749	Fonds propres Fonds social	967 745
Matériels et mobiliers de bureau	0	0	0	0	Report à nouveau	-27 532
Matériels informatiques	44 536	30 478	14 058	25 794	Résultat de l'exercice	421 207
Agencements	45 889	31 114	14 775	23 953		
Dépôts de garanties	64 531	64 531	64 531	78 669		
<b>Sous-total I</b>	<b>180 906</b>	<b>71 443</b>	<b>109 463</b>	<b>153 165</b>	<b>Sous-total I</b>	<b>1 361 420</b>
<i>Actif circulant</i>					Fonds détiés	466 716
Avances et acomptes versés	0		0	1 800	Dettes	
Autres créances	20 425		20 425	55 760	Dettes fournisseurs	101 911
Valeurs mobilières de placement	0		0	35 510	Dettes fiscales et sociales	79 246
Disponibilités	2 501 433		2 501 433	1 798 134	Autres dettes	51 438
					Ets de crédit	1 450
<i>Compte de régularisation</i>					Compte de régularisation	
Charges constatées d'avance	48 058		48 058	14 137	Produits constatés d'avance	0
<b>Sous-total II</b>	<b>2 569 916</b>	<b>0</b>	<b>2 569 916</b>	<b>1 905 341</b>	<b>Sous-total II</b>	<b>700 761</b>
Ecart de conversion Actif	8 031		8 031	3 675	Ecart de conversion Passif	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 758 832</b>	<b>71 443</b>	<b>2 687 410</b>	<b>2 062 181</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 062 181</b>

Legs notifiés, en cours de réalisation

269 000

328 500

Bureau International Catholique de l'Enfance

COMPTE DE RESULTAT de l'exercice 2016 en Euros

COMPTE DE RESULTAT	2 016	2 015
<i>Produits d'exploitation</i>		
Collectes de fonds	2 600 407	2 562 245
Legs et donations	458 101	362 181
Subventions	783 786	1 167 912
Cotisations membres	11 883	10 256
Autres recettes	22 590	49 746
Sous-total I	3 876 767	4 152 340
<i>Charges d'exploitation</i>		
Achats et ch.externes	1 492 113	1 538 672
Salaires et charges sociales	1 124 337	1 200 078
Subventions attribuées	545 989	701 378
Dotations amortissements et provisions	30 990	32 686
Autres charges	0	224
Sous-total II	3 193 428	3 473 038
<i>Résultat d'exploitation I - II</i>	683 338	679 302
Produits financiers	5 506	4 900
Charges financières	5 099	35 630
<i>Résultat financier</i>	407	-30 730
Produits exceptionnels	0	1 594
Charges exceptionnelles	0	1 282
<i>Résultat exceptionnel</i>	0	312
<i>Report des ressources non utilisées</i>	448 604	159 302
<i>Engagements à réaliser/ress.affectées</i>	660 293	386 979
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>472 056</b>	<b>421 207</b>

**BICE Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois pour l'année 2016**

EMPLOIS	Emplois de 2016 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur 2016(3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2016 compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016 (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		491 607
<b>I – MISSIONS SOCIALES</b>	1 988 864	1 521 919	<b>I – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	3 054 432	3 054 432
<b>I.1. Réalisées en France</b>			<b>I.1. Dons et legs collectés</b>		
- Actions réalisées directement	294 307	280 871	- Dons manuels non affectés	2 380 589	2 380 589
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	220 203	220 203
			- Legs et autres libéralités non affectés	453 639	453 639
			- Legs et autres libéralités affectés		
<b>I.2. Réalisées à l'étranger</b>			<b>I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>		
- Actions réalisées directement	1 171 786	1 171 786			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	522 771	69 262			
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	892 516	892 038	<b>2 – AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	649 080	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	892 516	892 038	<b>3 – SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	122 372	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			<b>4 – AUTRES PRODUITS</b>	49 998	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	310 757	274 196			
		2 688 153			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	3 192 137		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	3 875 882	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>			<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	660 293		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	448 604	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	472 056		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	4 324 486		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	4 324 486	3 054 432
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		2 688 153	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		2 688 153
			<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		857 886
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	0		Total	0	

(1) La colonne 1 correspond aux charges du compte de résultat classées par "Nature"

(2) La colonne 2 correspond aux ressources collectées sur l'année, donnée reprises du compte de résultat

(3) La colonne 3 correspond à l'affectation des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice par types d'emplois

(4) La colonne 4 correspond au suivi des ressources collectées auprès du public

## Bureau International Catholique de l'Enfance

### ANNEXE

au bilan, au compte de résultat et au compte d'emploi des ressources

Exercice de 12 mois du 01/01/2016 au 31/12/2016

#### I. PRESENTATION GENERALE DU BICE

**Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE)** est une association loi de 1901 de droit français fondée en janvier 1948.

**La mission sociale du BICE**, inspirée par les valeurs de l'Evangile, est de promouvoir la dignité et les droits de l'enfant en s'appuyant sur la *Convention de l'ONU relative aux Droits de l'Enfant*. Le BICE mène une action de représentation internationale, met en œuvre des projets sur le terrain et constitue un lieu de rencontres, d'échanges et de recherche sur les questions intéressant les droits de l'enfant.

**Les bureaux du BICE** sont situés au siège social à **Paris** (présidence, collecte, relations avec les donateurs, communication), et à **Genève** (secrétariat général, direction des programmes, relations avec les membres, recherche, représentation auprès des institutions internationales).

**Le rôle du BICE** est de constituer un réseau d'organisations auxquelles il apporte ses expériences et réflexions sur les droits de l'enfant, et avec lesquelles il met en œuvre des programmes qu'il conçoit et coordonne.

Cette mise en œuvre est assurée d'une part par les membres et partenaires qui mettent leurs moyens humains et matériels au service du programme concerné, d'autre part par les moyens humains du BICE qui la coordonne.

Ces programmes sont financés d'une part par la générosité du public pour les moyens du BICE, d'autre part par les bailleurs de fonds qui financent une part des coûts des membres et partenaires, directement ou par l'intermédiaire du BICE.

Le coût global des programmes coordonnés par le BICE n'est ainsi que partiellement reflété dans ses comptes qui n'intègrent ni les subventions versées directement aux membres ou partenaires ni les coûts internes encourus par eux.

**Le BICE a constitué en 1987** une fondation de droit suisse « Pro BICE » qui « *a pour but, en utilisant toutes les ressources dont elle dispose, d'apporter une aide directe et indirecte, en particulier financière, technique et juridique, en tous lieux aux programmes et actions et, en général, au fonctionnement du BICE ainsi qu'aux programmes, actions et autres activités d'organisations ou associations sans but lucratif proposés par ce dernier* » (Art 2 des Statuts)

## II . FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le résultat du BICE pour l'exercice 2016 ressort en excédent de 472 K€ contre 421K€ en 2015.

Ces deux années ont été marquées par un niveau exceptionnel de legs et donations : 454 K€ en 2016 et 364 K€ en 2015.

La Fondation Pro Bice France, constituée en 2015 sous l'égide de la Fondation Caritas France, a collecté 51 K€ en 2016.

## III PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du code de commerce français, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Le BICE applique les dispositions du plan comptable général des associations.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables, en particulier le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 établi par le Comité de la Réglementation Comptable et relatif aux associations et fondations et le règlement 2014-03 du 5 juin 2014.

### **1°) Fonds dédiés**

Les fonds reçus pour les projets, qu'il s'agisse de fonds provenant de collectes spécifiques, de subventions affectées à un projet ou de dons destinés à un ou plusieurs projets, font l'objet d'une dotation à un fonds dédié pour le montant non encore dépensé à la clôture de l'exercice.

Pour les fonds résultant de la collecte, les frais directs de collecte sont déduits des montants reçus pour le calcul des fonds dédiés. Pour les subventions ou les dons affectés reçus, il n'est pas déduit de frais pour le calcul des fonds dédiés, à moins qu'ils aient été explicitement acceptés par le bailleur de fonds ou le donateur.

### **2°) Enregistrement des dons**

Le BICE clôture ses comptes au 31 décembre, période traditionnelle de collecte élevée. Conformément à une pratique reconnue des Associations, et de manière constante avec la pratique retenue lors des clôtures précédentes, les dons datés de décembre 2016 mais encaissés en janvier 2017 ont été recensés. Leur montant est inscrit en disponibilités (valeurs à l'encaissement) pour un montant de 233 K€ au 31 12 2016 contre 229 K€ au 31 12 2015.



### **3°) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition selon la méthode des coûts historiques. Les amortissements sont calculés linéairement en fonction de la nature du bien et de la durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'utilisation sont de 3 ans pour les logiciels, site internet, matériel bureautique et de 5 ans pour les mobiliers, installations et aménagements

### **4°) Les créances et stocks**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées lorsque leur récupération est jugée aléatoire.

Compte tenu de leur faible valeur, les stocks de cartes de vœux ne sont pas valorisés.

### **5°) Les opérations en devises**

Les transactions en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En l'absence de créances et dettes en devises, les comptes bancaires en devises font l'objet en fin d'exercice d'une réévaluation au taux de clôture, l'écart étant constaté dans le compte de résultat.

### **6°) La conversion des comptes des établissements étrangers**

Les comptes de bilan de l'établissement suisse ont été convertis au cours de clôture compte tenu de la stabilité du taux de change €/CHF en 2016. Les écarts en résultant sont inscrits au compte d'écarts de conversion, au bilan.

### **7°) Fonds associatif**

La totalité du fonds associatif est exempte de droit de reprise.

### **8°) Engagements pris en matière de pensions et retraites**

Aucun salarié ou dirigeant ne bénéficie d'engagements de la part du BICE en dehors des contributions réglementaires. La seule convention collective applicable, qui concerne l'établissement français, prévoit une indemnité de départ en retraite de montant identique à l'indemnité conventionnelle de licenciement. Le taux de rotation important du personnel et sa moyenne d'âge peu élevée rendent inutile la constitution d'une provision pour départs en retraite.

### **9°) Engagement de crédit-bail**

Néant

## 10°) Mode d'établissement du Compte d'emploi des ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources est présenté en conformité avec le règlement 2008-12 du Comité de la réglementation comptable.

Il présente de manière analytique les ressources du BICE selon leur origine et les emplois selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au Compte d'Emploi des Ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultats.

Il présente également de manière distincte les ressources issues de la générosité du public et l'emploi qui en est fait.

### *Répartition des Charges*

La ventilation des emplois dans les différentes rubriques a nécessité la répartition des charges comptabilisées par nature (frais externes, frais de personnel...). Cette ventilation est effectuée à l'aide de la comptabilité analytique pour les frais directement affectables et d'une répartition des charges indirectes pour les autres frais.

#### *Frais directement affectés*

- Les charges salariales sont affectées aux missions sociales (actions sur le terrain et autres missions sociales), aux frais de recherche de fonds, de communication ou de gestion en fonction d'une estimation de la quote-part du temps de chaque membre du personnel affectée à chacune de ces activités,
- Les subventions versées à nos partenaires à l'étranger pour les actions sur le terrain et les frais directs du BICE relatifs à ces actions,
- Les frais de mailings (honoraires, impression, routage, affranchissement) et de traitement des dons reçus
- Les frais de communication
- Les frais de gestion administrative, comptable et statutaire

#### *Frais indirectement affectés*

Ces frais sont les frais généraux du BICE autres que ceux directement affectables (frais de locaux, frais informatiques...) qui sont répartis, bureau par bureau, au prorata de la répartition des coûts salariaux directement affectables.

#### IV INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN

##### 1° Immobilisations et Amortissements (en €)

Montants bruts	31 12 2015	Investissements	Sorties	31 12 2016
Logiciels et internet	25.950			25.950
Agencements	45.889			45.889
Matériel informatique	44.174	1.215	853	44.536
<b>Total brut</b>	<b>116.013</b>	<b>1.215</b>	<b>853</b>	<b>116.375</b>
Amortissements	31 12 2015	Dotations	Sorties	31 12 2016
Logiciels et internet	1.201	8.650		9.851
Agencements	21.936	9.178		31.114
Matériel informatique	18.380	13.262	1.165	30.478
<b>Total amortissements</b>	<b>41.518</b>	<b>30.990</b>	<b>1.065</b>	<b>71.443</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>74.495</b>			<b>44.932</b>
<b>Dépôts &amp; cautions</b>	<b>78.669</b>	<b>307</b>	<b>14.445</b>	<b>64.531</b>
<b>Total Immobilisations</b>	<b>153.164</b>			<b>109.463</b>

La diminution des dépôts et cautionnements correspond essentiellement à la récupération du solde des cautions du bureau de Bruxelles.

##### 2° Autres créances : 20.425 €

L'ensemble des autres créances a une échéance de moins d'un an.

##### 3° Valeurs mobilières de placement : néant

##### 4° Disponibilités : 1.798.134 €

A l'exception du compte sur livret ouvert en France pour le maximum légal (82 K€ intérêts inclus) et des sommes en cours d'encaissement (233 K€) elles sont constituées exclusivement de comptes à vue.

##### 5° Charges constatées d'avance : 48.058 €

Il s'agit de charges d'exploitation comptabilisées par avance en 2016 et reportées sur les exercices à venir.

## 6°) Les fonds propres

Evolution des fonds propres	Au 31/12/16	Au 31/12/15	Au 31/12/14	Au 31/12/13	Au 31/12/12	Au 31/12/11
Fonds associatif	967.745	967.745	967.745	967.745	967.745	967.745
Report à nouveau	393.675	-27.532	123.746	-157.211	-281.517	-224.792
Résultat de l'exercice	472.056	421.207	-151.279	280.957	124.306	-56.725
<b>Total fonds propres</b>	<b>1.833.475</b>	<b>1.361.420</b>	<b>940.212</b>	<b>1.091.491</b>	<b>810.534</b>	<b>686.228</b>

Les fonds propres n'évoluent d'un exercice sur l'autre que par l'affectation au report à nouveau du résultat de l'année précédente et par la constatation du résultat de l'exercice.

## 7°) Les fonds dédiés pour 681.893 €

L'évolution des fonds dédiés a été la suivante (en euros)

	Total
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>466.716</b>
- Report de ressources non utilisées	448.604
+ Ressources restant à utiliser	661.293
Ecart de change	2.488
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>681.893</b>

Les fonds dédiés comprennent 76 K€ non utilisés depuis plus de 2 ans.

## 8°) Dettes : 172.041 €

Toutes les dettes ont une échéance à moins d'un an.

## V INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

	En France	A l'étranger	Total 2016	Total 2015
Collecte de fonds	2.470.560	129.847	2.600.407	2.562.245
Legs et donations	458.101		458.101	362.181
Subventions	181.369	602.417	783.786	1.167.911
Cotisations membres	575	11.308	11.883	10.256
Autres recettes	22.308	282	22.590	49.747
<b>Total</b>	<b>3.132.913</b>	<b>743.854</b>	<b>3.876.767</b>	<b>4.152.340</b>
<b>Rappel 2015</b>	<b>2.902.470</b>	<b>1.249.870</b>	<b>4.152.340</b>	

## Rapprochement du compte de résultat avec le compte d'emploi des ressources

Produits d'exploitation	3.876.767
Produits financiers	5.506
Produits exceptionnels	0
<b>Total des produits du compte de résultat</b>	<b>3.882.273</b>
Diverses charges et produits réaffectés dans le CER	-6.391
<b>Total des ressources figurant au compte d'emploi des ressources</b>	<b>3.875.882</b>

## VI COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Exprimées en % du total des ressources les charges du Bice sont les suivantes :

En milliers d'euros		2016	% 2016	% 2015
<b>Total ressources</b>	Y compris reprise fonds dédiés	<b>4.324</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Missions sociales	Y compris dotation fonds dédiés	2.648	61.2%	62.1%
Frais de recherche de fonds		893	20.7%	20.9%
Frais de fonctionnement		311	7.2%	7.2%
<i>Résultat</i>		472	10.9%	9.8%

L'évolution de ces ratios est directement liée à l'évolution des activités du Bice vers la conception et la coordination de programmes (Enfance sans Barreaux, Bientraitance) réalisés par les organisations membres et partenaires, et dont une part importante des financements ne transitent pas par le Bice comme pour les projets directement soutenus.

Le coût total de ces programmes est en effet bien supérieur à celui pris en charge par le seul Bice puisqu'il inclut les coûts de ces organisations financés sur leurs propres fonds propres ou par des bailleurs qui leur versent directement les fonds.

En ce qui concerne l'utilisation des seules ressources provenant de la générosité du public (dons et legs), les éléments sont les suivants :

En milliers d'euros	2016	% 2016	% 2015
<b>Total ressources</b>	<b>3.054</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Missions sociales	1.522	50%	53%
Frais de recherche de fonds	892	29%	30%
Frais de fonctionnement	274	9%	10%
<i>Variation du solde des ressources</i>	366	12%	7%

Compte tenu du modèle économique du Bice (cf § I), la lecture de l'utilisation des fonds provenant de la générosité du public ne peut se faire sans se référer à l'utilisation du total des ressources.

## VII AUTRES INFORMATIONS

### **7.1 EFFECTIFS SALARIES EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN MOYEN PAR ETABLISSEMENT**

Au 31 décembre 2016 le BICE emploie (personnel salarié à l'exclusion des bénévoles et des stagiaires) 16 personnes, soit 15 personnes en équivalent temps plein.

	Effectif	Equivalent TP
Paris	6	6
Genève	10	9

### **Bénévoles**

Outre le Président et le Trésorier, le Bice bénéficie de l'assistance, régulière ou occasionnelle, de quelques bénévoles dont l'équivalent temps plein représente moins d'un salarié.

### **7.3 LEGS EN COURS DE REALISATION**

Les legs en cours de réalisation au 31 décembre 2016 sont constitués :

- de biens immobiliers, pour un montant total estimé à environ 100 K€
- de contrats d'assurance vie ou de liquidités pour environ 169 K€

### **7.4 ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

Au 31 décembre 2016, les engagements reçus des bailleurs de fonds pour le financement des dépenses des programmes s'élèvent à 863 K€.

En contrepartie l'engagement du Bice est de réaliser les projets ainsi financés.

### **7.5 INFORMATIONS DIVERSES**

Le montant global des rémunérations versées aux trois principaux dirigeants (Président, Secrétaire Générale, Trésorier) n'est pas communiqué car il reviendrait à donner une information individuelle.

Le montant global des rémunérations de toute nature versées aux trois et cinq salariés les mieux rémunérés au cours de l'exercice s'élève respectivement à 299 et 424 K€.

Le montant global des frais remboursés aux administrateurs en 2016, sur justificatif, s'élève à 15.882 €. Aucun montant forfaitaire n'est remboursé aux administrateurs.

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2016 est de 16.800 € TTC

**VIII EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :                    NEANT**